

Message FRI

Mettre suffisamment de moyens à la disposition des EPF

Le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) pendant les années 2025 à 2028 est le premier message FRI à avoir été soumis à une procédure de consultation publique, laquelle a connu une forte participation – suisse.ing elle-même y a pris part. Il ressort de cette consultation que les orientations générales du message sont dans l'ensemble bien accueillies. En revanche, une majorité d'acteurs estime que le volume financier prévu est insuffisant. Le message FRI 2025-2028 a été marqué par trois coupes budgétaires: deux au début de l'année 2023 et une autre au début de l'année 2024. Le Conseil fédéral prévoit des dépenses d'un montant total d'environ 29,2 milliards de francs pour les quatre prochaines années.

Si, dans sa prise de position, suisse.ing a salué le projet dans son principe, elle a toutefois demandé des compléments aux niveaux suivants:

A. — Assurance de l'offre existante de formation dans le domaine de la construction d'infrastructures et étoffement de l'offre dans le domaine de la compréhension systémique de la pertinence de la construction d'infrastructures en Suisse, au sens d'une formation de généraliste;

B. — Saisie, mise à jour et mise à disposition de données fiables sur les infrastructures suisses, moyennant notamment la fourniture de méthodes et de processus visant à garantir une saisie uniforme, une mise à jour régulière et une large disponibilité publique desdites données;

C. — Renforcement des activités de recherche dans le domaine des infrastructures, notamment quant à l'entretien et au développement desdites infrastructures – ceci en étroite collaboration avec des centres de recherche internationaux, d'autres organismes de formation et le secteur privé.

Dans la foulée de la consultation, suisse.ing et une délégation de Constructionsuisse ont pu s'entretenir à ce propos avec le conseiller fédéral Guy Parmelin et faire part à cette occasion de plusieurs revendications majeures, à savoir:

1. — L'entretien et le développement des infrastructures suisses doivent bénéficier d'une haute priorité. La Suisse est tenue d'élaborer une stratégie globale en la matière.
2. — Les instruments éprouvés de financement des infrastructures suisses, tels le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) ou le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), doivent être maintenus. Pour ce faire, il convient d'assurer leur financement sur le long terme.
3. — La Confédération doit mettre suffisamment de moyens financiers à la disposition des écoles polytechniques fédérales (EPF). Le Conseil fédéral est invité à reconsidérer les coupes budgétaires prévues dans le message FRI 2025-2028.
4. — Les EPF doivent accentuer leurs efforts autour d'une formation de généraliste complète et pragmatique en matière de construction d'infrastructures, qui favorise la compréhension systémique de la pertinence de la construction d'infrastructures en Suisse.
5. — La base de données concernant les infrastructures suisses doit faire l'objet d'améliorations, qui passent par une saisie uniforme, une mise à jour régulière, une large disponibilité publique ainsi qu'une protection de la souveraineté desdites données par les pouvoirs publics.
6. — Les activités de recherche dans le domaine des infrastructures doivent être renforcées, notamment quant à l'entretien et au développement desdites infrastructures – tout particulièrement dans l'objectif du zéro émission nette –, ceci en étroite collaboration avec des centres de recherche internationaux, d'autres organismes de formation et le secteur privé.

Dans ce contexte, il y a tout lieu de rappeler le but de nos écoles polytechniques, dont la mission est de «[tenir] compte des besoins du pays» (art. 2, al. 2, de la loi sur les EPF).

Le message FRI est désormais entre les mains du Parlement. Les Commissions de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil national ont d'ores et déjà procédé à un premier tour d'auditions. À voir ce qu'il en ressortira.



Prise de position
(en allemand)



Communiqué
de presse